



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du patrimoine

Question au Gouvernement n° 4328

Texte de la question

ACQUISITION D'ŒUVRES PAR LES MUSÉES NATIONAUX

M. le président. La parole est à M. Alain Tourret, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Alain Tourret. Madame la ministre de la culture et de la communication, un couple d'Américains, Marlene et Spencer Hays, vient de donner à la France, au musée d'Orsay, 187 œuvres d'une collection exceptionnelle rassemblant, outre des toiles impressionnistes de parfaite qualité, un fonds de Nabis comprenant vingt-trois Vuillard, douze Bonnard et plusieurs Denis. Après l'exposition qui leur a été consacrée en 2013 au musée d'Orsay sous le beau nom d'« Une passion française », le couple Hays a donc décidé d'enrichir les collections françaises. Grâce à eux, la France possède désormais la première collection relative à cette période exceptionnelle que fut la fin du XIXe siècle, lorsqu'aux impressionnistes succédèrent les Nabis, si proche des fauves.

Ces collectionneurs américains, que le Président de la République vient d'honorer, auraient pu créer une fondation aux États-Unis. Ils ont préféré choisir la France, nous rappelant ainsi qu'en matière de culture, d'art et de musées, rien n'égale la France ! En Normandie, précisément, Laurent Fabius, auquel je rends hommage, et moi-même avons créé et mis en valeur le festival « Normandie impressionniste » qui a rassemblé des dizaines de milliers de visiteurs, venus voir notamment une collection, « Peindre en Normandie », consacrée à l'impressionnisme en Normandie et ayant notamment pour mécène le conseil régional de Normandie.

Désormais, en Normandie, Monet et Clemenceau hantent par leur présence, leur créativité et leur amour pour la peinture, les jardins de Giverny. Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour favoriser nos musées, accueillir les fondations et renforcer nos collections de peinture, symboles de la grandeur de la France depuis un demi-millénaire, ce qui à n'en pas douter remplacera la morosité actuelle par l'esthétique et – pourquoi ne pas le dire – par la beauté ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. Éric Straumann. Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, la donation qui vient d'être faite à la France est inédite et exceptionnelle. Vous l'avez dit, elle intégrera les collections publiques. C'est donc un cadeau qui est fait à l'ensemble des Français et dont nous pouvons nous réjouir. Elle se compose de près de 200 peintures et dessins d'artistes français, du XIXe siècle majoritairement, dont des chefs-d'œuvre d'Édouard Vuillard, de Pierre Bonnard et de Maurice Denis. En tout, ce couple d'Américains aura donné plus de

600 œuvres. Selon la première estimation du montant total de cette collection, plus de 300 millions d'euros nous sont ainsi offerts, par-delà la beauté de chaque œuvre.

Les Hays ont estimé que c'est en France que ces tableaux seraient le mieux vus et que les Américains eux-mêmes les verraient davantage au musée d'Orsay qu'ils ne le feraient aux États-Unis.

M. Éric Straumann. Merci Giscard !

Mme Audrey Azoulay, ministre. Pour eux, la place de ces œuvres est en France. Selon eux, comme ils l'ont dit au *New York Times*, la France est la meilleure au monde pour mettre en avant, enseigner et faire rayonner la culture. La France, contrairement aux États-Unis, leur assure que ces collections ne seront jamais vendues. Il importe que nous nous soyons collectivement mobilisés pour donner une issue concrète à leur geste. Je remercie tous ceux qui y ont contribué, notamment le musée d'Orsay et Guy Cogeval qui le dirige, ainsi que le ministère de la culture.

Nous avons régulièrement la chance de recevoir des dons – pas toujours de cette ampleur !–, mais nous agissons aussi par d'autres biais tels que les crédits d'acquisition des musées et la fiscalité, notamment la réduction d'impôt de 90 % appliquée à l'achat d'œuvres classées trésor national qui a permis l'acquisition d'une paire exceptionnelle de Rembrandt auprès des Pays-Bas. Les collections privées exposées en ce moment à Paris montrent également la place que nous faisons à la culture. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Tourret](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4328

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 novembre 2016](#)